REJOIGNEZ LE 1er RÉSEAU NATIONAL **DE JARDINS DE NATURE!**

Le programme « Refuges LPO Péi » est l'adaptation réunionnaise de la démarche Refuges LPO. Cette adaptation est co-construite par la SEOR et la LPO sur le territoire de l'île de La Réunion.

La SEOR, en collaboration avec d'autres experts de la biodiversité réunionnaise (CBNM, GCOI, NOI, Micropoda, Forma'Terra), a ainsi effectué un travail d'adaptation de la démarche Refuges au contexte local, et anime désormais son déploiement sur le territoire.

Pour le moment, à La Réunion, la démarche Refuges LPO Péi est en cours d'élaboration dans plusieurs sites pilotes (jardins publics et privés, établissements scolaires). Celle-ci sera très prochainement ouverte à tous!

















CHARTE **DES REFUGES LPO PÉI**

En créant un « Refuge LPO Péi», je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche de mon terrain et je m'engage à :



Pour toute demande de création de Refuge LPO Péi dans une commune, une entreprise ou une école, contactez la SEOR!

Elle propose un accompagnement sur mesure : diagnostic écologique, préconisations de gestion, sensibilisation...

INFORMATIONS SEOR

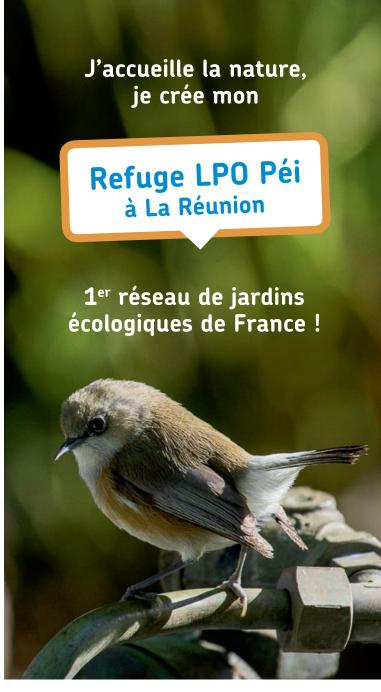
0262 20 46 65 | refuges@seor.fr www.seor.fr

Avec le soutien financier













QU'EST QU'UN REFUGE LPO?

Partout la nature peut extraordinairement riche et variée. De nombreuses espèces autrefois communes sont néanmoins en fort déclin depuis plusieurs décennies! Afin de protéger cette nature, la démarche Refuges LPO a vu le jour.

Un Refuge LPO est un terrain (cour, jardin, balcon, espace vert d'entreprise, d'établissement ou de collectivité) sur lequel le propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la biodiversité de proximité.

Déployée par la LPO en France hexagonale en 1921, le programme Refuges LPO intègre désormais plus de 45 600 terrains pour un total de 60 700 hectares de nature préservée.

Créer un Refuge LPO, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage sur son terrain.

C'est aussi respecter l'environnement en adoptant chez soi des gestes éco-citoyens.



15 GESTES À RESPECTER

Je fais de mon terrain un espace sans chasse et sans pêche pour la biodiversité

> Je n'utilise pas de produits chimiques nocifs pour la faune et la flore

Je favorise les gîtes naturels et aménage mon jardin pour accueillir la faune sauvage

> Je laisse des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages

Je plante et préserve des variétés locales d'arbres et d'arbustes

> Je favorise l'accès aux ressources alimentaires naturelles pour la faune sauvage

Je favorise la circulation de la faune sauvage

Je limite mon emprise sur le sol vivant

Je limite les pollutions lumineuses et sonores pour respecter la faune et la flore sauvages

Je cohabite avec la faune et la flore sauvages du bâti

Je récupère l'eau et dispose des points d'eau pour la faune

Je transforme mes déchets organiques en compost

Je neutralise les pièges potentiels pour la faune au jardin

> Je contribue aux programmes de sciences participatives

Je deviens ambassadeur de la nature



PLUS D'INFORMATIONS sur les 15 gestesRefuges LPO Péi





Je protège la nature

J'agis concrètement contre le déclin de la biodiversité de proximité.

J'augmente la surface d'espaces préservés pour accueillir la faune et la flore sauvages et participe à relier entre eux des espaces de nature protégés.



6

10

12

14

J'accède à tous les conseils adaptés

Je reçois le livret des 15 gestes Refuges LPO Péi (en version numérique ou papier). Je retrouve les fiches conseils pour appliquer les bons gestes sur mon refuge, et j'accède à des partages et retours d'expériences en ligne.



Je transmets mes connaissances

Je suis un ambassadeur de la nature, j'en parle à mes proches, dans mon quartier, à ma collectivité, je deviens bénévole...



Je m'engage aux côtés de la SEOR et de la LPO

Chaque m² inscrit comme « Refuge LPO Péi » nous aide à faire évoluer les regards et les pratiques, et offre un espace d'accueil plus favorable aux espèces indigènes et endémiques de l'île.



Je participe à la vie du réseau

Je peux contribuer aux enquêtes collectives sur la faune et la flore, saisir mes observations sur www.faune-reunion.fr. et participer aux animations locales, sorties nature, conférences...